

Charte Environnement 2022-2025

Face à l'urgence climatique, à la raréfaction des ressources, et aux fortes attentes de nos partenaires, Gerflor s'engage à réduire les impacts de ses activités qu'elles soient directes ou indirectes.

Entreprise industrielle, nous concevons, produisons et vendons des sols, des produits muraux et des solutions de finition en gardant à l'esprit notre responsabilité environnementale.

Ainsi, au travers de 5 cibles, le Groupe intègre l'Environnement comme une priorité stratégique tout en plaçant l'Economie Circulaire est au cœur du système.



Nous entendons à notre échelle contribuer aux Objectifs de Développement durable définis par les Nations unies.



Nos objectifs pour 2025



*Scopes 1 et 2 définis dans le protocole des GES.

**% d'activité réalisée avec des produits en pose non collée.

Ces engagements induisent de :

- Respecter et aller au-delà des exigences environnementales (réglementaires, normatives, clients...) applicables à nos produits et usines,
- Eco-concevoir les produits, leur packaging et les procédés, en considérant leur cycle de vie,
- Créer, développer ou identifier des filières de recyclage,
- Impliquer les fournisseurs dans l'atteinte des standards environnementaux les plus élevés et dans l'innovation environnementale.
- Signifier et traiter promptement et efficacement tout incident ou accident pouvant porter atteinte à l'environnement,
- Engager les collaborateurs et partenaires de Gerflor dans la performance environnementale et son amélioration continue, par des actions du quotidien, ainsi que dans les projets.

Gerflor s'appuie sur son système de management de l'environnement certifié ISO 14001 pour atteindre ses objectifs.